



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE ILE-DE-FRANCE

Assemblée Générale du 27 Juin 2022
A la Cité Universitaire de Paris

MSA Ile de France

131 avenue Paul Vaillant Couturier

94250 Gentilly

www.iledefrance.msa.fr

SOMMAIRE

	Page
I. DESIGNATION DU PRESIDENT ET DES ASSESSEURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE	3
II. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	3
III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE	4
IV. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2021	4
V. RAPPORT D'ACTIVITE ET PRESENTATION DES RESULTATS 2021	4
VI. RAPPORT MUTUALISTE.....	15
VII. RAPPORT GENERAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	18
VIII. ECHANGES AVEC LA SALLE	20
IX. ADOPTION DE LA RESOLUTION.....	31
XI CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT HUE.....	33

M. le Président, Olivier HUE, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de l'Ile-de-France pour l'année 2022, qui a lieu dans les locaux de la Cité Internationale Universitaire à Paris 14ème.

Il adresse à tous les délégués ses remerciements pour leur présence aux travaux de l'Assemblée générale de la Caisse de MSA, ainsi qu'aux invités.

Il accueille à ses côtés à la tribune :

Madame Corinne HEUSELE, Présidente de la Commission Vie Mutualiste,
Monsieur Michel GRESILLE, 1er vice-président, représentant le 2ème collège,
Monsieur Laurent PILETTE, Directeur Général.

I. DESIGNATION DU PRESIDENT ET DES ASSESSEURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M. le Président propose aux membres de l'Assemblée Générale de désigner un président de bureau et un assesseur par collège, à savoir :

M. Jean-Marie PREVOSTEAU comme président du bureau de vote en sa qualité de doyen du Conseil d'administration.

Et comme assesseurs : 1^{er} collège : M. Frédéric LANNEAU
2^{ème} collège : M. Jean-Claude TETARD
3^{ème} collège : Mme Pascale DUFOUR

Il précise que ces derniers seront chargés de procéder au comptage des votes qui auront lieu à main levée et de veiller à la régularité des votes.

L'Assemblée Générale approuve ces désignations.

II. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. le Président propose à l'Assemblée Générale de désigner Monsieur Laurent PILETTE, Directeur Général de la MSA Ile-de-France, en qualité de Secrétaire de séance.

L'Assemblée Générale approuve cette désignation.

M. le Président annonce que le quorum est atteint. Il rappelle que conformément aux statuts, le quart des délégués au moins doit être présent, soit 156 délégués puisque l'assemblée générale comprend 622 délégués.

159 délégués sont présents, soit un taux de participation de 25.56 % et une répartition par collège s'établissant comme suit :

Pour le 1^{er} collège : 44 délégués présents soit un pourcentage de 28%
Pour le 2^{ème} collège : 81 délégués présents soit un pourcentage de 23 %
Pour le 3^{ème} collège : 34 délégués présents soit un pourcentage de 29 %

L'Assemblée générale peut donc valablement délibérer.

III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M. le Président donne lecture de l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée générale :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2021
- Rapport d'activité et présentation des résultats 2021
- Rapport mutualiste
- Rapport général du Conseil d'administration
- Échanges avec la salle
- Adoption de la résolution
- Clôture de l'Assemblée Générale

M. le Président informe les participants qu'à la clôture de cette assemblée, un temps sera consacré à la thématique de la Solidarité alimentaire et que M Thierry Marx, Chef doublement étoilé, interviendra. Il ajoute qu'à l'issue un panier gourmand sera remis au Quartet qui aura fait participer à l'AG le plus de délégués ; puis les délégués qui ont covoituré seront remerciés.

IV. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2021

M. le Président soumet le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2021 de la Mutualité Sociale Agricole de l'Île de France à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale. Il précise que ce procès-verbal a été mis à disposition sur le site Internet de la MSA Ile-de-France dans l'espace public et que les délégués en ont été informés par la convocation adressée le 25 mai 2022.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

V. RAPPORT D'ACTIVITE ET PRESENTATION DES RESULTATS 2020

M. le Président donne la parole à **M. PILETTE, Directeur Général**, pour la présentation du rapport d'activité de la MSA IDF pour 2021:

« Mesdames, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs les directeurs, Chers collègues,

Le nouveau format de notre Assemblée générale va me conduire à être plus synthétique. Pour les plus courageux vous pourrez parcourir le rapport détaillé mis en ligne sur notre site internet

Mon intervention va être rythmée autour de 4 questions posées par des élèves de la Bergerie Nationale que nous avons accompagnés lors du dernier Salon de l'agriculture

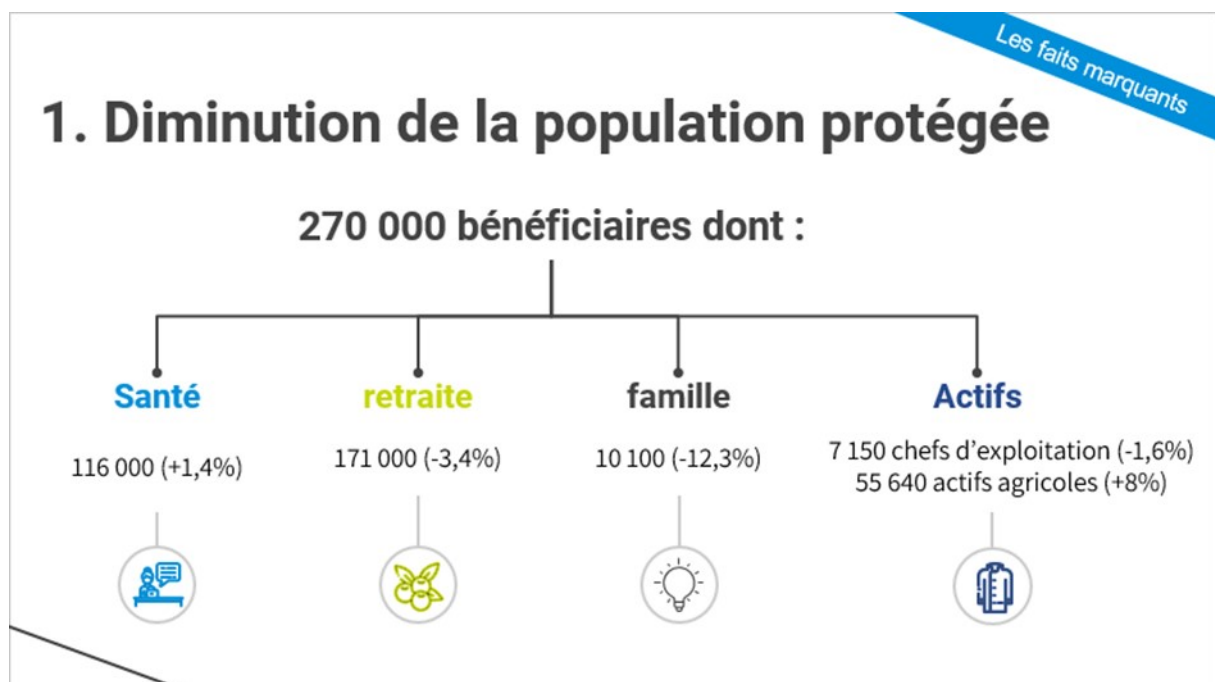
Alors sans plus attendre je vous propose de commencer.

Les élèves en agriculture prennent la parole !

Question à Laurent Pilette



Question de Luc élève de BTS au Lycée agricole de la Bergerie Nationale :
« Bonjour M Pilette...quels sont les faits marquants de la MSA IDF en 2021 ? »



« Merci Luc

Concernant les faits marquants 2021, j'en retiendrai trois
Le premier concerne la diminution des populations protégées
On passe de 280 000 bénéficiaires auxquels on verse au moins une prestation à 270 000
La population couverte en maladie augmente légèrement

Le nombre de retraités baisse, tendance constatée aussi au plan national où l'âge moyen d'un retraité est de 79 ans, 2021 étant marquée par plus de décès que de nouveaux retraités

Le nombre d'actifs agricoles et donc de salariés augmente, ce qui n'est pas le cas du nombre d'exploitants

Les faits marquants

Constats et enjeux



Le renouvellement des générations en agriculture



Le vieillissement des populations protégées



Diminution es populations agricoles



De ces chiffres, on peut en tirer quelques constats

- Un portefeuille d'assurés non salariés/salariés très déséquilibré et atypique en France
- Un vieillissement...
- ...et une diminution des populations protégées.

Et surtout un vrai enjeu sur le renouvellement des générations en agriculture avec un nombre d'exploitants qui dans les 5/ 10 ans va être divisé par deux.

On dénombre un peu plus de 4500 exploitations agricoles ... chiffre déjà préoccupant compte tenu de l'importance de pouvoir préserver une agriculture en IDF

2. Une négociation COG difficile

Fonctionnement en budget provisoire
Interdiction de recrutement



Deuxième fait marquant

Cette négociation difficile, qui n'a abouti qu'à l'automne dernier, a eu pour conséquences :

- de nous imposer un fonctionnement en budget provisoire, notre conseil n'ayant pu approuver notre budget 2021 qu'au mois de décembre ;
- et de nous interdire tout recrutement, ce qui, vous l'aurez compris, aura rendu extrêmement complexe et difficile notre fonctionnement quand on mesure le turn over notamment auquel on est confronté.

Je rappelle que La COG est un « contrat », entre l'Etat c'est-à-dire nos trois ministères de tutelles (agriculture, budget, santé et solidarités) et la CCMSA

Cette COG fixe d'une part les objectifs de la MSA qui reposent sur 3 axes qualité du service, réponse aux besoins des territoires, et renforcement du pilotage et de la performance, et d'autre part cadre les moyens alloués au régime pour cette période de 5 ans.

Elle a été ensuite déclinée au niveau local entre la CCMSA et chaque MSA en contrat pluriannuel de gestion

Comme pour les autres caisses, Notre CPG n'a pu être validé par notre conseil qu'en avril 2022, soit 16 mois après le début de cette nouvelle COG, et là encore je vous laisse apprécier.

3. Poursuite de la crise sanitaire

- Continuité de notre mission de service public
- Participation à la lutte contre la Covid-19
- Mise en œuvre des nouvelles réformes
- Accompagnement des plus fragiles



3ème fait marquant

2021 restera, comme 2020, marquée par la crise sanitaire, qui n'est pas finie et qui est à présent conjuguée avec cette crise ukrainienne aux conséquences lourdes ... y compris en matière d'inflation et j'y reviendrai

Crise sanitaire, où :

- nous avons continué à assumer notre mission de service public, sans recrutement et en devant faire face aussi à un absentéisme covid et à des charges qui ne baissaient pas.
- nous avons continué à participer à la lutte contre la covid (traçing contact , vaccination).
- tout en mettant en œuvre de nouvelles réformes et en veillant à avoir une attention forte aux publics les plus fragiles qu'ils soient particuliers ou entreprises.

Je salue Mme TAGLIANA haut commissaire à la pauvreté en IDF qui nous rejoindra à 17h et la collaboration que nous avons pu avoir et que l'on aura encore.

Question de Manon élève de BTS au Lycée agricole de la Bergerie Nationale :
« Bonjour M Pilette...quels sont les résultats de la MSA IDF en 2021 ? »

Les élèves en agriculture prennent la parole !

Question à Laurent Pilette



« Merci Manon, J'aborde à présent le volet résultats.

C'est d'abord, une activité soutenue.

C'est plus de 820 millions de prestations versées et une part retraite conséquente puisqu'elle représente plus de 70 % des prestations versées, vraie atypie par rapport au national, où la part des retraites ne représente que 48 % des prestations versées devant la maladie.

C'est aussi un peu plus de 1,2 milliard d'€ sur le plan du recouvrement comprenant pour moitié les cotisations sociales et pour moitié les contributions appelées pour le compte de tiers dont l'Etat

Soit en cumulé une MSA qui pèse un peu plus de deux milliards

2. Des résultats satisfaisants

- Continuité du service rendu
- Validation des comptes sans réserves
- Des résultats COG (71,7% des objectifs atteints en 2021)
- Des coûts de gestion maîtrisés



Au global des résultats satisfaisants ; nos comptes ont été validés sans réserve par la CCMSA, ce qui témoigne d'un bon fonctionnement de la caisse.

Des résultats COG aussi respectés qui nous situent dans une bonne moyenne au niveau du réseau des caisses.

Et des coûts de gestion toujours maîtrisés, avec les impacts notamment de notre nouveau siège social Atriode que nous avons intégré en août 2020, et qui nous a permis de réaliser dès 2021 une économie de fonctionnement de 300 000 €, économie bien évidemment pérenne.

Pour autant, d'autres économies devront continuer à être recherchées, a fortiori en cette période marquée par une inflation forte qui fait exploser certains de nos coûts de fonctionnement que l'Etat à ce stade est dans l'incapacité de compenser.

Pour autant, on reste à flux tendus avec des équipes sous tension, et un pilotage national renforcé.

Les comportements des assurés évoluent rapidement il faut le souligner.

On assiste à un phénomène de réitération très fort ; les assurés n'hésitent plus à utiliser tous les canaux en même temps : téléphone, mails, demande de rendez-vous.

Un phénomène d'impatience accru, et on peut le comprendre vu la dépendance de chacun de plus en plus forte, aux prestations sociales a fortiori dans le contexte actuelet cette question du pouvoir d'achat.

Cette situation, compte tenu des cadrages d'effectifs imposés, exige un pilotage extrêmement renforcé et peut nous conduire ponctuellement à prioriser la réponse aux mails, ce qui peut en parallèle dégrader notre joignabilité téléphonique puisque ce sont les mêmes personnes qui sont en charge de ces traitements.

Vigilance aussi quand je regarde la dernière enquête de satisfaction, même si seuls 10% des personnes interrogées a répondu, celle-ci montre des retraités satisfaits mais des employeurs et salariés beaucoup plus nuancés.

Je n'oublie pas en outre, notre dépendance de plus en plus grande à nos outils informatiques, tout dysfonctionnement génère immédiatement des réactions vives que l'on subit.

Question de Christophe élève de BTS au Lycée agricole de la Bergerie Nationale :
« Bonjour M Pilette...quelle est votre feuille de route pour la MSA IDF en 2022 et pour les années suivantes ? »

Les élèves en agriculture prennent la parole !

Question à Laurent Pilette



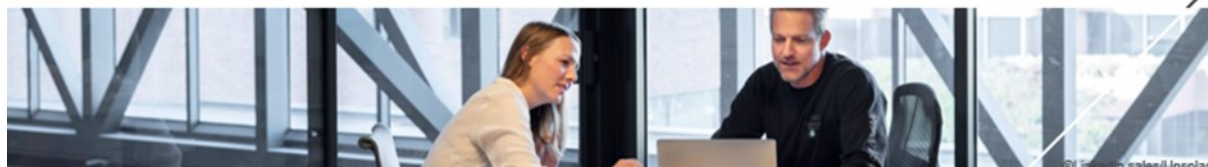
Merci pour cette question : ... Et demain alors

La feuille de route : un cadre national à décliner

Feuille de route

Une mission de service public à consolider

Une présence sur les territoires à cibler



Nous faisons partie d'une institution, composée de 35 MSA, d'une caisse centrale et d'un centre informatique national.

Notre feuille de route s'inscrit dans le cadre national déterminé par le projet MSA 2025 et la COG.

S'il n'y a pas de remise en cause des MSA, a fortiori en cette période où l'enjeu de la souveraineté alimentaire est redevenu vital, pour autant, nous sommes dans l'obligation de renforcer notre qualité de service, tout en priorisant (faute de pouvoir être partout) notre

engagement sur certains territoires pour y être pleinement reconnus, comme c'est le cas, par exemple, dans le sud étampois, le sud Rambouillet ou encore le provinois. Il est évident que l'on ne peut pas répondre à toutes les sollicitations émanant des 8 départements.

Pour la MSA IDF

Feuille de route

Un CPG à réussir

Des partenariats à renforcer : OPA, ARS, collectivités...

Des projets majeurs : une politique publique à déployer sur le mal-être

Des spécificités du régime à conforter : guichet unique, élus



Notre projet d'entreprise s'inscrit donc dans ce cadre national et repose :

- Sur une CPG à réussir avec 126 indicateurs de plus en plus exigeants, dont plus de la moitié porte sur la qualité de service, en devant faire avec les moyens alloués qui continuent de diminuer, les CDI et les CDD étant « cadrés ».
- Des partenariats à renforcer et qui sont multiples. J'en profite pour saluer plus particulièrement le partenariat que nous avons avec la CNAV avec laquelle nous avons créé il y a dix ans maintenant le PRIF, Prévention Retraite Ile de France qui devrait réaliser cette année plus de 1800 ateliers pour le bien vieillir sur tout le territoire francilien.
- Un projet d'entreprise qui intègre des projets majeurs comme celui de déployer la feuille de route gouvernementale sur le mal être agricole. Un projet qui concerne aussi bien les non-salariés que les salariés agricoles. Le préfet de région vient de nous reconnaître un rôle de chef de file dans l'animation du comité technique régional qui va se mettre en place et qui réunira aussi la Drieest, la chambre d'agriculture, les DDT, l'ARS... une belle opportunité de converger ensemble sur un sujet sensible.

On reparlera aussi du rôle de sentinelles dans lequel vous pourrez vous engager. Nous aurons besoin de vous pour nous aider à détecter des situations le plus en amont possible.

Pour la MSA IDF

Poursuite de la transformation MSA IDF :

- Faire face à une organisation de plus en plus complexe
- Enjeux managériaux
- Mobilisation des équipes

Une gestion de compte à développer : RATP, SASPA, France services...

Un « aller vers » plus ciblé pour traiter la non-qualité



Et si je descends d'un cran encore dans ce qui m'occupe de plus en plus au quotidien en lien notamment avec le codir, c'est bien évidemment :

- la poursuite de ce processus de transformation de la msa idf qui s'inscrit dans une organisation du réseau msa qui devient de plus en plus complexe, pour ne pas en dire plus, avec un renforcement des mutualisations aussi bien nationales que régionales sans oublier celles que nous avons avec notre partenaire privilégié que je salue , je parle de la MSA Marne Ardennes Meuse
- ce mouvement de mutualisation continue comme en 2021 avec le transfert de notre activité courrier à l'un des 4 pôles courriers mis en place au niveau national.
- vous l'avez compris si on demeure responsable de toute l'activité, on est aussi de plus en plus dépendant de la performance de nos collègues.
- sur un plan managérial et quant à la mobilisation des équipes, là encore, les défis sont nombreux, les transformations sont considérables avec l'intensification du télétravail (jusqu'à 3 jours), les difficultés pour recruter, pour fidéliser, et rechercher en permanence une optimisation de notre organisation.
- Des secteurs peuvent être plus préoccupants que d'autres, je pense par exemple à notre pôle SST, quand nous ne disposons plus que de 5 médecins du travail sur les 15 que nous devrions avoir.

Parmi nos défis, enjeux forts, je citerai notamment :

- Une proximité à renforcer avec les grands groupes agricoles : CREDIT AGRICOLE, INVIVO, leur développement doit permettre d'augmenter le nombre de salariés affiliés au régime agricole,
- La poursuite du développement des activités comme pour la RATP, des activités complémentaires importantes pour notre caisse, mais aussi pour l'institution.
- L'engagement dans les France Services, l'occasion de souligner que nous venons d'ouvrir une agence dans nos locaux de Gentilly.

- Et la nécessité de diminuer la non-qualité par un « ALLER VERS » plus pertinent encore, qui passera par des contacts renforcés avec les entreprises qui génèrent encore un nombre d'anomalies trop importantes dans leurs DSN ou vers les particuliers transmettant des dossiers incomplets ne permettant pas le traitement de leurs demandes, tout en continuant à chercher à diminuer notre propre non-qualité.

Question de Manon, « M. Pilette, êtes-vous prêt à nous accompagner à nouveau lors du prochain salon de l'agriculture ? »


La question impertinente de Manon



Merci Manon pour cette question non pas impertinente mais opportuniste ! Vous aviez le choix de la question et vous en avez profité.

Nous vous avons sponsorisés en 2022 pour que vous puissiez être présents au SIA, et oui nous pourrions être à nouveau présents à vos côtés ! votre engagement est à souligner comme votre passion avec déjà une sensibilisation forte à la prévention des risques professionnels, alors oui on continuera cette aventure ensemble.

J'en profite pour remercier ces jeunes élèves qui ont accepté le challenge de me poser ces questions !



“Le paysage change, les gens
changent, les besoins se
transforment mais le train continue.
La vie c’est le train, ce n’est pas la
gare ”

— Paulo Coelho

Je terminerai sur cette citation pour vous dire qu’il nous faut continuer à avancer, et que l’on va continuer à avancer plus déterminés que jamais car la vie n’est pas de s’arrêter. Alors dans ce train MSA, je tiens à remercier vivement notre Président, notre 1^{er} vice-président et les membres du conseil d’administration, de leur confiance, sans vous oublier vous les délégués.

Mes remerciements s’adressent aussi :

- aux membres du CODIR, avec cette chance d’avoir une belle équipe autour de moi ;
- à l’encadrement et à l’ensemble des collaborateurs pour leur engagement au quotidien ;
- un grand merci aussi pour l’équipe qui a préparé cette AG.
-

Sans eux le DG que je suis, ne serait rien.

Je vous remercie de votre attention.

VI. RAPPORT MUTUALISTE

M. le Président remercie, à nouveau, le Directeur général et invite Mme Corinne HEUSELE, Présidente de la Commission Vie Mutualiste, à prendre la parole pour présenter le rapport mutualiste. Mme HEUSELE présente le rapport suivant :

Le rapport mutualiste

Par Corinne Heusèle,
Présidente de la Commission Vie Mutualiste



« Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs les Responsables départementaux,

Je suis heureuse d'être devant vous cet après-midi pour vous présenter le rapport Vie Mutualiste de l'année 2021 ;

L'année 2021 a été une nouvelle fois marquée par la situation sanitaire liée à la crise du COVID-19, mais elle a permis à nos délégués d'exprimer toute leur solidarité à l'égard des plus fragiles.

Les étudiants, les familles mais aussi les personnes âgées ont ainsi pu bénéficier de cette aide et de la générosité de nos délégués, porteurs des valeurs fortes du mutualisme MSA

Vous allez le voir dans notre rétrospective en image de leurs actions.

Même si ce contexte n'a pas facilité la mise en place d'actions concrètes au sein des territoires, l'année 2021 a néanmoins permis de mettre en place le premier plan d'actions Vie Mutualiste que vous pourrez retrouver sur le site MSA.

Parmi les premières ambitions figure l'émergence de nouveaux outils numériques pour faciliter l'animation la vie mutualiste et les relations entre les délégués :

Mon appli Elus MSA

Un outil référence en matière d'information et d'animation pour tous les délégués !



Mon appli Elus MSA, cet outil digital qui doit remplacer l'espace élus que tout le monde connaît prendra dans les prochains mois de plus en plus de place et deviendra l'outil référence en matière d'animation et d'information pour tous les délégués d'Ile-de-France.

J'invite d'ailleurs les délégués qui n'auraient pas pris le temps de découvrir cet outil, et ils sont nombreux, à le faire avec l'aide et l'accompagnement du service Vie Mutualiste régionale. J'en profite pour remercier Emmanuelle Cohadon, Matthieu Rembarz, Achille Tueam et Sylvie Berhaut pour leur précieux accompagnement a ainsi que les responsables départementaux toujours présents dans toutes nos actions.

J'en profite pour vous sensibiliser à l'organisation d'une action commune nationale du 1^{er} au 9 octobre prochain autour de l'alimentation. L'objectif est mettre en lumière le rôle et le réseau des délégués que nous sommes ; de mettre en évidence l'organisation mutualiste et ses valeurs et de démontrer la pertinence des actions portées par les délégués de tout l'hexagone. Avant de continuer mon propos, je vous laisse découvrir la rétrospective en image des actions vie mutualiste de 2021

- Film sur la rétrospective vie mutualiste 2021

Mesdames et Messieurs les délégués,

Les 2 années que nous venons de vivre ont été synonymes de changement dans notre manière de travailler, dans les rapports que nous avons les uns aux autres. Cependant, les 3 années qu'il nous reste avant les prochaines élections doivent être celles de la mobilisation collective et de l'action. Il est important de créer et garder entre nous cette cohésion et cette envie de participer collectivement au rayonnement de la MSA auprès des adhérents, d'être ce relai, parfois, au combien nécessaire dans les situations délicates. Notre première force, c'est notre réseau et l'engagement que nous, délégués, avons pris vis-à-vis des adhérents dont nous sommes les relais.

Nous sommes délégués au cœur des territoires et devons continuer sans relâche à représenter la MSA, ses valeurs.

Nous signons chacun des mails de la Vie Mutualiste par cette phrase :

« Construisons ensemble la communauté des délégués d'ile de France ».

Je compte sur vous pour que cette communauté puisse se développer et grandir. La MSA en a besoin, nous en avons besoin

Je terminerai mon propos en citant ce proverbe africain :

Seul on va plus vite, mais ensemble, nous irons plus loin »

M. le Président remercie Madame HEUSELE de son intervention.

VII. RAPPORT GENERAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. le Président présente ensuite le rapport général du Conseil d'administration.

« Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs les délégués ;
Mesdames, Messieurs,

Il me revient en tant que Président de la MSA d' Ile-de-France de vous présenter le rapport du Conseil d'Administration pour l'année 2021.

A l'issue de cette seconde année de la mandature, je peux dresser un premier bilan du fonctionnement du Conseil d'Administration, Conseil d'administration renouvelé pour moitié de nouveaux administrateurs venant d'horizons agricoles différents. C'est la force et la richesse de notre système d'élection.

Sur le plan de la vie mutualiste, l'animation des échelons locaux a été structurée autour
-d'un plan d'actions pour les années à venir,
-de 10 échelons locaux avec à leur tête un quartet.

L'objectif est de dynamiser cette vie démocratique, « ciment de la MSA » et de renforcer la participation des 622 délégués élus afin de conduire des actions. Prendre part aux actions et être ambassadeur de la MSA est le rôle du délégué. *il est important par exemple de repérer les personnes en difficultés durant cette période particulièrement perturbée.*

Il est essentiel de faire vivre ce modèle mutualiste, unique dans le paysage de la sécurité sociale. **Mais pour cela il faut des bonnes volontés !**

Je suis conscient que la crise sanitaire n'a pas arrangée cette mobilisation. Alors je remercie sincèrement ici celles et ceux qui donnent un peu de leur temps pour le bien de tous.

Je tiens à souligner qu'en dépit de la contrainte sanitaire toutes les instances du Conseil d'Administration ont pu se tenir. Suite à cette période nous avons adopté des réunions en visio, plus économe en temps de déplacement .

Revenons sur quelques mesures prises en 2021 :

- Tout d'abord, les **mesures de soutien et d'aides financières** aux exploitants et employeurs de main-d'œuvre agricoles en raison de la crise sanitaire ont été poursuivies. Qu'elles soient issues de mesures gouvernementales ou d'actions présentes dans le bouquet d'offre MSA. **L'important a été de rester à l'écoute des besoins du terrain.** Certaines filières ont été plus touchées que d'autres et la levée du confinement leur a permis de reprendre de l'activité, notamment toutes celles qui sont en contact avec le public.

- Ensuite, concernant le gel tardif d'avril 2021, même si l'Ile-de-France a été moins touchée que les autres régions , quatre-vingt exploitants ont subi des pertes, principalement les arboriculteurs. La MSA est allée immédiatement au-devant d'eux, pour faire le point sur l'impact de cet épisode climatique et voir les mesures à prendre. Nous avons eu la même démarche cette année dans les YvelinesC'est dans ces circonstances que le guichet unique de la MSA est armé pour réagir et prendre contact avec ses adhérents.

De nouveaux épisodes de gel ou encore récemment de grêle, sont de nouveaux apparus sans que ceux de 2021 ne soient encore traités. Sujet à méditer au niveau de l'Etat...ainsi que la complexité à laquelle nous sommes confrontés pour mener à bien ces aides.

-Toujours en 2021, une attention particulière a été portée au sujet de la **prévention et de la lutte contre le mal-être des salariés et non-salariés agricole**.

Nous en avons fait le thème de notre AG 2021. Nous avons pu avoir à cette occasion de nombreux témoignages et retours d'expériences d'adhérents qui ont été accompagnés par la MSA. Je tiens à saluer à nouveau le courage qu'ils ont eu à témoigner.

2022 sera à nouveau une année de forte mobilisation de la MSA sur le sujet. Le Directeur Général vous en a parlé dans sa feuille de route.

-Par ailleurs, la **crise sanitaire a fragilisé certains assurés**.

En 2021, constatant les difficultés financières que pouvaient rencontrer certains jeunes, lycéens ou apprentis, une action exceptionnelle de distribution de 2800 paniers solidaires a été organisée avec notamment le Crédit Agricole d'Ile-de-France.

C'est symbolique me diriez-vous, ... mais c'est un symbole fort.

Considérant que dans les 10 prochaines années la moitié des exploitants auront cessé leur activité, il faut créer des liens avec ces jeunes qui seront les futurs professionnels du monde agricole. Nous savons combien nous avons besoin des jeunes pour assurer la reprise des exploitations et nous adapter au monde de demain.

En 2022, nous souhaitons poursuivre ces actions en faveur de nos jeunes et faire que ceux qui habitent en ville découvrent le parcours et les aspirations de ceux qui se destinent à une activité rurale. Ce sera, je l'espère une opportunité de découverte et de nouvelles vocations. Une opération est lancée par la MSA et le Crédit Agricole à laquelle la plupart des organisations professionnelles vont participer.

Si je considère à présent les principales réformes de 2021 j'en citerai deux :

-celle sur les allocations logement dont le mode de calcul à évoluer depuis le 1 janvier 2021

-et celle qui concerne les retraités non-salariés agricoles avec la revalorisation décidée **par la loi Chassaigne** pour les retraites basses des non-salariés agricoles.

Pour rappel :

-avec la loi Chassaigne 1, la retraite minimum des exploitants ayant une carrière complète a été élevée de 75% à 85% du SMIC, c'est-à-dire 1067 euros au 1^{er} janvier 2022

-avec la loi Chassaigne 2 la retraite des conjoints d'agriculteurs a augmenté en moyenne de 65 euros (75 euros pour les femmes).

Alors que nous sortons doucement d'une crise sanitaire sans précédent de deux ans, la situation internationale apporte son lot de perturbations économiques et d'incertitudes.

Nous suivons de près ce qui se passe et restons en veille. Qu'ils soient salariés, chefs d'exploitations, employeurs de main-d'œuvre ou retraités le contexte d'inflation rapide et de raréfaction de certaines matières devra nécessairement conduire à des adaptations.

Une fois de plus, cette crise démontre combien l'univers agricole est de premier plan et fortement sollicité. La souveraineté alimentaire de notre pays est un enjeu, si nous l'avions oublié l'actualité nous le rappelle.

Le monde agricole a besoin d'un régime de protection sociale agricole fort, susceptible de réagir et de jouer son rôle d'amortisseur social en temps de crise.

Et pour notre MSA, à l'heure où une nouvelle page s'ouvre avec la Convention d'Objectifs et de Gestion pour 2021-2025 établie sur la base d'une inflation quasiment nulle il est nécessaire que l'état réagisse pour compenser la hausse des prix.

A une baisse de 5 % prévu dans la COG sur nos moyens financiers si on ajoute 5% d'inflation cela aboutit à une baisse de 10% pour notre budget de fonctionnement.

Ce n'est plus l'époque des vaches grasses mais il est important que nous puissions mener à bien notre mission sur l'ensemble du territoire et pour l'ensemble de nos ressortissants connectés ou pas.

Pour cela, je sais compter sur notre Directeur Général et le personnel de la MSA afin de relever ces nouveaux défis au service de tous les adhérents sans laisser d'adhérents sur le bas côté. Faire au mieux avec nos moyens ».

VIII. ECHANGES AVEC LA SALLE

M. le Président propose un moment d'échanges.

Il indique qu'il est prévu d'y consacrer environ 50 minutes. Afin de respecter les horaires et de permettre l'expression de tous, il demande, en particulier, aux organisations syndicales, de prévoir une intervention d'environ 5 minutes au maximum.

Il précise que :

- Ce respect du temps imparti est important si l'on veut que chacun puisse s'exprimer ; notre assemblée étant plurielle, chaque intervention ou question est par nature légitime ; que l'on partage ou non certaines idées. Il souhaite pour la qualité des échanges, respect et écoute mutuelles ;
- Ce respect commence donc par un temps de parole défini, afin qu'il ne soit pas dans l'obligation de devoir reprendre la parole.

Puis il demande à chaque intervenant de bien vouloir se présenter au moment où il lui donnera la parole. Il propose de commencer par les différentes organisations syndicales, en précisant que les délégués qui le souhaitent pourront aussi intervenir.

Pour les organisations syndicales, il donne la parole à **Madame Valérie DELACOURT** au titre de la CFDT AGRI-AGRO (FGA CFDT) :

« Bonjour à toutes et à tous, c'est un grand plaisir de vous retrouver ici pour notre assemblée générale 2022.

Les 2 dernières années ont été marquées par la pandémie de COVID 19, crise sanitaire et sociale qui a eu de très nombreux impacts sur chacun d'entre nous.

L'année 2021 a vu une forte hausse de la précarité pour une partie de la population avec un toujours très grand nombre de demandes d'aide auprès des associations.

Le premier semestre 2022 a été marqué par les fortes hausses de prix des denrées de premières nécessités dues à la situation internationale et en particulier à la guerre en Ukraine.

Tout cela n'empêche pas la MSA de poursuivre ses missions auprès des populations les plus fragiles, tout en remplissant ses missions de service public.

Cette année encore, la CFDT AGRI-AGRO remercie l'ensemble du personnel de la MSA IDF pour tous les efforts fournis tout au long de cette année 2021.

MERCI

Mais ces efforts nous semblent très loin d'être récompensés quand on constate que les salaires n'ont évolués que de 0.4% depuis 2017 !

Une COG (Convention d'Objectif et de Gestion) adoptée avec une très faible majorité mais qui continue à imposer des baisses d'effectifs, des réorganisations multiples, un turn over conséquent, avec une image dégradée aussi bien auprès des ressortissants MSA que des employeurs, et un chiffre terrible, plus de 60% des salariés de la MSA éligible à l'indemnité inflation.

Comment un organisme de protection sociale peut-il continuer à faire de ses salariés des « travailleurs pauvres », sans réaction des tutelles ?

C'est d'ailleurs l'objet de l'interpellation du premier ministre par la CFDT AGRI-AGRO en mi-février.

Et encore aujourd'hui, les tutelles ne donnent pas à la MSA les moyens de fonctionnement suffisants, ce qui conduit à des situations très difficiles.

Tout cela dans un contexte d'inflation, sans précédent, d'une baisse insoutenable du pouvoir de vivre des salariés ! Aucune visibilité sur leur avenir n'est donnée aux salariés MSA, impossible pour eux de se projeter, ni au sein de l'institution MSA, ni dans le cadre de leur vie privée !

Cependant, la MSA a des leviers tant en action sociale que dans la santé sécurité au travail.

Les délégués CFDT souhaitent que la caisse de MSA Idf se mobilise pour un accompagnement sur le social et sur la santé au travail des nouveaux affiliés et des populations précaires et/ou fragilisées.

Les actions sur le logement, sur l'accès au droit, sur le maintien en emploi, sur l'accompagnement lors des situations de mal être sont autant de synergies possibles dont notre caisse doit se saisir pour agir, pour fidéliser les salariés saisonniers et les emplois CDD.

Notre caisse de MSA doit communiquer avec autant d'énergie et d'investissement pour l'ensemble des populations couvertes, salariées et non salariées, si nous souhaitons être le régime de monde rural.

Les délégués CFDT souhaitent ici rappeler leur adhésion aux 20 propositions de La MSA pour la cohésion territoriale de la France et nous savons que sans une préoccupation particulière auprès des populations salariées et non salariées les caisses de MSA ne pourront pas les concrétiser.

Les délégués CFDT comptent sur les administrateurs pour que la politique de la caisse de MSA IDF soit dirigée dans ce sens.

La CFDT AGRI-AGRO continuera à défendre les droits des salariés, des assurés sociaux, des familles et à améliorer l'offre de service proposée par les caisses de MSA, avec nos partenaires sur les territoires et en lien avec les non-salariés.

Après les contraintes des mois COVID, nos plus de 600 délégués avec la MSA IDF, doivent réfléchir à leur façon d'animer le mutualisme aussi bien en présentiel qu'en distanciel.

Pour conclure et suite aux présentations des comptes et rapports d'activités, les délégués CFDT AGRI-AGRO invitent les délégués à voter les résolutions qui leur sont proposées.

Merci de votre attention ».

M. Le Président remercie **Madame Valérie DELACOURT** et donne la parole à **Madame Corinne KAZMIERCZAK**, administratrice et Présidente en alternance du CASS, au titre de la **CFE-CGC**:

« Bonjour à tous,

Monsieur le Président, Monsieur le premier Vice-Président, Monsieur le Directeur Général, mesdames et messieurs les délégués, chers collègues,

Quatre points vont pouvoir résumer les positions et les activités de vos cinq administrateurs CFE CGC durant l'année passée.

Tout d'abord notre position sur la Convention d'Objectifs et de Gestion, qui est la feuille de route pour les 5 ans 2021-2025, si vous vous en souvenez les administrateurs de la CFE-CGC se sont vivement opposés au travers leurs déclarations et ensuite par leurs vote à cette COG 2021-2025, ainsi que plus récemment au vote du budget 2022, partant du principe qu'on ne pouvait avoir des ambitions de modernisation et d'amélioration du service public de sécurité sociale agricole aux adhérents, tel que c'est exprimé dans la communication, tout en supprimant en réalité une trentaine d'ETP pour notre caisse. La COG ayant été votée malgré tout en l'état, et enfin signée très récemment par nos trois ministres de tutelle elle s'applique désormais à toutes les caisses.

Nous avons dû ensuite nous positionner sur le Contrat Pluriannuel de Gestion. Là nous avons souhaité apporter notre soutien et notre confiance à l'équipe de direction et aux salariés de notre caisse en votant favorablement. En effet nous avons bien conscience des difficultés et des défis que notre caisse va devoir relever avec des moyens restreints notamment liés à une réductions d'effectifs pour faire face à la diversité et à la complexité des activités de notre caisse MSA.

Nous souhaitons les accompagner du mieux possible pour répondre aux exigences de performance et de proximité inscrites dans ce contrat pluriannuel de gestion.

Pour cela les 622 délégués élus ne peuvent-ils être des relais utiles sur les territoires franciliens. C'est aussi cela le mutualisme.

Et les équipes en charge de ce sujet déploient tous leur efforts pour l'animer.

Enfin il serait trop long de vous dévoiler tous nos débats qui ont animé nos débats et prises de décisions, débats souvent fort intéressants grâce à l'originalité de la composition des Conseils d'Administration MSA avec des élus issus de trois collèges différents : des exploitants agricoles, des chefs d'entreprises et des salariés.

Je vais cependant vous citer deux situations sur lesquelles les administrateurs CFE CGC ont été moteurs et forces de propositions.

Il s'agit dans le premier cas d'un groupe de travail qui a été constitué sur les IJ, donc les indemnités journalières, afin de mieux en comprendre les rouages et de chercher des améliorations autant pour les entreprises que pour les salariés.

Concernant le deuxième sujet il s'agit de plan SST, Sécurité et Santé au Travail, pour lequel nous avons eu une participation très active et notamment demandé de porter une attention particulière au sujet de l'épuisement professionnel.

Nous suivrons avec attention la mise en place de la nouvelle loi SST dans les entreprises avec une exigence plus forte sur les DUERP, document unique d'évaluation des risques professionnels, devant contribuer à préserver la santé des adhérents.

Voilà très brièvement résumé ce qui a illustré notre temps de séparation depuis notre dernière Assemblée générale.

Alors vous les 150 Délégués CFE-CGC n'hésitez pas à remonter vos demandes, vos questions, vos suggestions, les sujets qui fâchent, auprès de vos cinq administrateurs qui

se tiennent à votre disposition. Nous sommes tous les relais des adhérents nous devons continuer à nous mobiliser pour faire vivre notre mutualisme cher à chacun d'entre nous.

Je vous remercie de votre attention ».

M. Le Président remercie **Mme. KAZMIERCZAC** et constate qu'il n'y a pas de représentant de la CFTC présent pour prendre la parole ; il donne ainsi la parole à **Monsieur Daniel GUILLEMOT**, membre du Conseil d'Administration, au titre de la CGT :

« Mesdames et Messieurs les délégué.e.s, Mesdames et Messieurs les salarié.e.s de la MSA, Mesdames et Messieurs les invité.e.s,

1. Convention d'Objectifs et de Gestion 2021-2025

⇒ La CGT n'a pas voté cette COG au motif qu'elle détruit le service public et dégrade les conditions de vie et de travail du personnel.

⇒ La situation s'est encore aggravée avec le refus des Pouvoirs Publics d'accorder des moyens supplémentaires du fait de la reprise de l'inflation.

⇒ La Caisse centrale en est ainsi venue aujourd'hui à proposer de couper le chauffage ou la climatisation, réduire les déplacements ou formations, suspendre des accords d'entreprise, bloquer les embauches etc.

⇒ En conséquence, la CGT :

- soutient la [Déclaration Intersyndicale CFE-CGC,UNSA,FO,CGT, CFDT AG CCMSA 16.06.2022](#)
- invite toutes les composantes de l'Assemblée Générale, salariés comme non salariés ou représentants des familles, à agir de façon convergente pour obtenir des moyens pour la MSA, soutenir le personnel et défendre le service à l'assuré.

2. Santé et crise sanitaire

Déserts médicaux et moindre recours aux soins

⇒ Monsieur MACRON fait semblant de découvrir que la situation de l'hôpital public, notamment aux urgences, est catastrophique alors qu'il s'agit du résultat de sa politique.

⇒ L'assurance maladie et l'Agence Régionale de Santé constatent en outre en Idf :

- une sous-démographie médicale qui est passée de 75% du territoire en 2018 à plus de 95% en 2021
- une augmentation de pathologies relatives à la santé mentale, au diabète, à l'hypertension artérielle, au cancers ou le VIH

Par ailleurs, la pénurie de médecins et le transfert de certaines missions vers des personnels infirmiers pèse sur la santé au travail et il faut recruter des médecins du travail, indépendants des employeurs, en nombre suffisant.

⇒ Une bombe à retardement sanitaire s'annonce du fait :

- des difficultés à avoir un médecin traitant et de la pénurie de personnels soignants
- du moindre recours aux soins ou à la prévention, du fait sans doute de la Covid mais pas seulement
- du reste à charge qui peut être élevé (suppléments d'honoraires, etc.).

⇒ à l'inverse de cette politique, la CGT met en débat un projet de Sécurité sociale intégrale avec l'objectif d'un 100% Sécu, avec un seul collecteur et payeur : le Service public de sécurité sociale, dont fait évidemment partie la MSA.

- [UNE SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE : OUI LE FINANCEMENT EST POSSIBLE](#)
- [Vers une Sécu plus étendue ? | CGT](#)

Focus sur l'Espace E-Santé qui sera généralisé le 4 juillet 2022

⇒ Pour la CGT, cette évolution technique doit répondre à plusieurs objectifs :

- prise en compte des besoins des assurés
- coopération entre professionnels de santé
- sécurité et confidentialité des données
- qualité de vie au travail des personnel administratifs
- relever exclusivement du Service Public

⇒ En revanche, E-Santé ne doit pas servir à une politique de surveillance numérique.

Liens :

- [Le nouveau carnet de santé numérique en pratique Indecosa-CGT](#)
- [2022-03-22 Déclaration CGT E-Santé Espace Santé](#)
- [Webinaire : "Données de santé, quels enjeux à l'heure du big data ?" organisé par l'Ugict-CGT et la Fédération des Mutuelles de France](#)

3. Service aux assurés et numérisation

France Services

⇒ Un point France Services a été inauguré dans les locaux de la MSA à Gentilly.

⇒ N'hésitez pas à vous y rendre en cas de besoin : vous aurez un accueil attentif et très professionnel de la part des salarié.e.s de la MSA qui y officient.

⇒ Mais là aussi, nous butons sur les moyens car les 2 emplois créés à la MSA Ile de France ne seront pas totalement supportés financièrement.

⇒ En outre, les Maisons France Services risquent de conduire à la réduction d'autres services pour les démarches du quotidien et ne seront donc pas de nature à compenser la dégradation du Service public pour les usagers.

Services en ligne

⇒ Les services en ligne laissent de côté les victimes de la précarité digitale, ce qui relève parfois de la maltraitance numérique.

⇒ Le médiateur de la MSA et la défenseure des droits s'en sont largement fait l'écho dans les rapports qu'ils ont publiés.

- [Rapport - Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? | Défenseur des Droits](#)
- [Rapport du médiateur MSA 2020](#)
- [« Maltraitance institutionnelle », par Serge Halimi \(Le Monde diplomatique, mars 2022\)](#)

⇒ Les solutions passent notamment par :

1. une hausse des revenus pour permettre aux assurés d'accéder aux outils
2. le maintien de solutions traditionnelles pour les exclus de ces dispositifs
3. le développement de formations, comme par exemple celles du PRIF (Prévention Retraite Ile de France) en direction des retraités
4. Une meilleure conception des outils ou procédures

⇒ Sur ce dernier point, des règles du « facile à lire et à comprendre? » existent au niveau européen pour rendre l'information facile à lire et à comprendre. La conception des produits informatiques devrait les intégrer.

- Utiliser des mots faciles et éviter les mots à double sens
- Utiliser des exemples, utiliser le même mot pour désigner la même chose
- Ne pas utiliser de mots dans une langue étrangère ou des sigles
- Eviter les pourcentages et les grands nombres, utiliser des phrases actives
- Regrouper les informations sur un même sujet dans un même paragraphe
- Placer les informations dans un ordre facile à lire et à comprendre
- Commencer une nouvelle phrase sur une nouvelle ligne
- Faire des phrases courtes (quand c'est possible 1 phrase = 1 ligne)
- Donner toutes les informations importantes et nécessaires et uniquement celles là
- Mettre les informations importantes au début du document ou les encadrer

Lien ==>> [Règles pour une information facile à lire et à comprendre](#)

Mutations inter régimes

⇒ Les élus sont souvent amenés à intervenir pour des cas individuels de rupture de droits en cas de mutations inter régimes, notamment dans le domaine "famille" et le médiateur national MSA a également pointé ces problèmes dans son rapport 2021.

⇒ Pour surmonter ces difficultés, la CGT demande des moyens, notamment en terme d'outils informatiques inter-régimes, avec respect de la gestion des données personnelles (RGPD), à l'instar de dispositifs prévus pour le domaine retraite :

- Répertoire des Références aux Pièces (RRP) : partage des dossiers retraite CNAV et MSA
- Répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) pour améliorer les processus de gestion en centralisant les données retraite

4. Quelques autres interventions de la CGT

Retraite

⇒ Les lois CHASSAIGNE, député communiste, ont montré qu'il était possible de mettre en œuvre la solidarité nationale pour assurer la revalorisation des retraites agricoles les plus faibles et répondre aux besoins de la population.

⇒ A l'inverse, MACRON voudrait lancer un projet d'allongement de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans assorti d'un blocage des pensions alors que près de 70% des citoyens s'y opposent et sont prêts à s'y opposer.

⇒ Nous devons aussi lutter pour la retraite par répartition et combattre les mises en places larvées de systèmes de retraite par capitalisation au travers des Fonds de Retraite Professionnelles Supplémentaires (FRPS) dans le cadre de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises).

Ensemble, construisons les rapports de force pour défendre nos droits !

Santé Sécurité au travail, Maladies professionnelles

⇒ Pour la CGT, la prévention et la formation doivent se traduire par la mise en place d'actions concrètes et engager l'employeur ou l'exploitant.

⇒ la prévention et la formation doivent avoir notamment pour objectifs de limiter la peine des femmes et des hommes, de répondre aux normes de sécurité et d'améliorer le service aux assurés, sans oublier bien sûr la prise en compte de l'impact environnemental et le développement durable.

⇒ La CGT a regretté que la fiche individuelle d'exposition à certains facteurs de risques professionnels, dite « fiche pénibilité » ait été supprimée, avec pour conséquence la suppression de la fiche et de l'attestation d'exposition aux agents chimiques dangereux (ACD) qui permet d'améliorer la déclaration à toute(s) exposition(s) dans le cadre de la reconnaissance d'une maladie professionnelle.

⇒ La CGT a également demandé que les services de la MSA puissent apporter une aide aux salariés pour remplir leur déclaration de maladie professionnelle.

⇒ La CGT a aussi fait part des difficultés de Commission supérieure des maladies professionnelles en agriculture (COSMAP) à faire reconnaître certaines maladies professionnelles du fait du manque ou de l'absence de traçabilité des produits utilisés dans les exploitations agricoles.

Mal-être agricole et réseaux "sentinelle"

⇒ Pour la CGT, il est important d'associer les élus aux réseaux «Sentinelles», au niveau des Échelons locaux, les CSE et CSSCT dans les entreprises et il convient également de réactiver les CPHSCT pour les petites entreprises.

⇒ Nous avons noté que les actions contre le mal être agricole et les réseaux "sentinelles" s'adressent d'abord aux exploitants et aux salariés d'exploitations.

⇒ Mais il ne faut pas oublier les autres catégories de salariés, en particulier ceux du tertiaire agricole qui représentent la moitié des salariés de la MSA IdF et qui sont de plus en plus souvent victimes de RPS (Burn out etc.)

⇒ L'assurance maladie constate en particulier une augmentation de la prescription d'antidépresseurs, d'antipsychotiques ou d'anxiolytiques et la détérioration des conditions de travail n'est sans doute pas étrangère à cette évolution.

⇒ La Covid est sans doute à l'origine d'un certain nombre de situations, mais nous observons aussi que des employeurs indécents négligent leurs obligations en matière de prévention des RPS, voire font pression sur des salariés fragilisés pour les amener à démissionner.

Déclaration Sociale Nominative (DSN)

⇒ La DSN (Déclaration Sociale Nominative) et sa version TESA pour les entreprises de moins de 20 salariés a théoriquement pour objectif d'améliorer la gestion et le recouvrement des cotisations et de faciliter le positionnement des droits des assurés.

⇒ La CGT est intervenue à plusieurs reprises car le déploiement s'est fait de façon très chaotique avec notamment pour conséquences :

1. un surcroît d'activités manuelles du personnel de la MSA pour positionner les droits des salariés
2. des difficultés de gestion pour les entreprises
3. un préjudice en matière de recouvrement de cotisations, notamment "prévoyance", ce qui fragilise le financement de notre protection sociale.

Action Sanitaire et Sociale

⇒ Les prestations extra légales servies par l'ASS sont peu connues et des actions d'informations ont été mises en œuvre en 2022 à la demande des élus.

5. Alimentation

⇒ L'alimentation, et notamment de thème de la solidarité alimentaire, fait l'objet d'actions dans toutes les MSA en vue d'une initiative nationale en octobre 2022.

⇒ La réponse à ces questions passe par emploi, salaires et retraites permettant de vivre dignement, et ne pas être dévoyée par des artifices de type "bons de repas".

⇒ La crise ne se limite pas aux effets de la guerre, car la chaîne alimentaire est impactée par les multinationales qui stockent, spéculent, s'émancipent des règles d'hygiène et du droit du travail et organisent la valse des étiquettes.

⇒ Pour la CGT, la politique à mettre en œuvre doit permettre une alimentation accessible à tous, saine, de qualité, diversifiée et en quantité avec des enjeux :

⇒ Économiques :

- souveraineté alimentaire et agro-alimentaire (production, transformation....)
- gestion du foncier et des fermages, installation de nouvelles exploitations
- développement de l'emploi et contribution au financement de la sécurité sociale
- aides publiques conditionnées par : emploi, formation, conditions de travail, développement durable
- maillage territorial de la production et des entreprises de transformation
- développement des produits locaux : déspecialisation des productions, régulation du marché, intervention de l'état et des collectivités plus forte pour la gestion du foncier et sur les prix agricoles

⇒ Sociaux :

- augmentation des salaires, revenus différés (retraites, prestations sociales...), prix rémunérateurs du travail des salariés et des exploitants, éradication de la pauvreté, soutien aux populations fragiles, réduction des fractures sociales
- améliorer la Santé Sécurité au Travail, diminuer le temps de travail (32 h) et l'âge de la retraite
- combattre l'accaparement par les distributeurs et transformateurs des richesses créées par les travailleurs de la terre (salariés/agriculteurs)

⇒ Environnementaux :

- transition écologique et à la défense de la biodiversité et priorité aux produits locaux
- développement d'une économie [Économie circulaire](#) qui préserve les ressources de la planète et le climat

(1) Une économie circulaire fonctionne en boucle, abolit la notion de « déchet ». L'objectif est de produire des biens et services en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, et des sources d'énergies non renouvelables.

- production tendant à assurer des rendements durables en utilisant des techniques de gestion écologiquement saine, intensive en main d'œuvre et économe en intrant (approche "agroécologie")

⇒ Santé publique : alimentation saine, diététiquement équilibrée et excluant les produits toxiques (pesticides), promotion du bio.

⇒ Intervention [FNAF/CGT au Comité Economique, Social et Environnemental IdF le 8/3/22](#):

VI/ Conclusion

⇒ Dans son poème *“Désempourber l’avenir”*, Maïakowski disait que *“L’avenir ne viendra pas tout seul, si nous ne prenons pas des mesures”*.

⇒ Nous devons continuer à nous nous battre pour nos droits et rester fidèles aux principes de la Sécurité Sociale définis par son fondateur Ambroise Croizat.

Nous vous remercions de votre attention. »

M. le Président remercie **M. GUILLEMOT** et **II** donne la parole à **M. Cyrille MILARD**, premier Vice-Président de la FRSEA IDF et Président de la FDSEA 77, au titre de la **FRSEA** :

« seul le prononcé fait foi »

« Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Tout d’abord, je tenais à vous remercier pour me permettre d’intervenir lors de l’assemblée générale de la MSA.

Après une année 2021 encore complexe et des instances qui, pour beaucoup se sont aussi tenues à distance, il convient de re-dire à quel point il est important de se retrouver en présentiel.

Contexte plaine

Dans la plaine, les agriculteurs oscillent entre des épisodes climatiques disparates, violents et aux conséquences parfois désastreuses. Avec quinze jours d’avance sur le calendrier habituel, la saison des moissons a débuté sur l’ensemble du territoire francilien. Les prévisions de récoltes sont, pour le moment, plutôt correctes et offrent des perspectives intéressantes aux agriculteurs.

Le contexte Ukraine et ses conséquences sur les marchés inquiètent et pose la question de l’équilibre mondial et européen en matière de souveraineté alimentaire. Mais pas seulement, nos exploitations sont face une situation inédite, quand et comment acheter nos intrants avec des prix x2 ou x3, quand vendre avec la crainte des effets ciseaux si les cours venaient à s’effondrer.

La réforme de la PAC à venir et les différents projets de loi en préparation laissent craindre des mois compliqués. En effet, la classe politique veut plus de souveraineté alimentaire mais mise tout sur la biodiversité, traduction « produire plus avec moins ! ». A la veille de famine mondiale, comment nous agriculteurs pouvons soutenir un retour à la jachère dans des proportions inédite ?

Le manque de stratégie agricole nous pénalise, ce n’est pas faute de la réclamer. Par contre un phénomène grandissant, le manque de salarié est consternant, l’agriculture recrute largement et dans tous les domaines (bio, circuits courts, grande culture, méthanisation, élevage,...) Les conditions de travail ont beaucoup évolués et les salaires ont largement progressés mais s’est sans compter une France habitué à l’assistantat qui n’a plus envie de travailler.

Face à tous ces enjeux, il est plus que jamais nécessaire d’être mobilisés, soudés et organisés, pour rappeler que la solidarité professionnelle est essentielle pour permettre

aux agriculteurs franciliens de faire face et de continuer à exercer leur métier dans des conditions décentes.

Le rôle du responsable professionnel dans nos structures mutualistes prend ici tout son sens, accompagnement, engagement et sens du collectif sont indispensables pour aller porter la voix du monde rural mais aussi pour construire, prévoir et protéger.

A ce titre, le rôle du délégué MSA est aussi important, utile et nécessaire sur le terrain. Sur le terrain, où l'on entend souvent que la MSA tient « bien » son rôle de collecteur de cotisations. Mais nous nous évertuons à rappeler chaque jour que la MSA ce n'est pas que ça!, la pluralité des missions de la MSA et son guichet unique, son maillage territorial (même si la période Covid a fait émergé des difficultés d'accueils pour nos aînés dans certaines antennes), et nous oeuvrons avec nos FDSEA à des actions concrètes.

La création de la Maison France Service au sein de la MSA Ile-de-France est l'illustration de cet engagement porté par la MSA sur le service et l'accompagnement des franciliens

Le maillage territorial que nous avons co-construit avec les antennes MSA et avec les délégués est capital aussi pour détecter les situations difficiles, accompagner des agriculteurs en difficultés mais aussi animer un réseau et anticiper ces situations délicates.

Nos fédérations s'attachent à ce rôle à vos côtés et portent ainsi une de nos valeurs communes: la solidarité.

Malgré tout, il devient de plus en plus difficile de former et d'identifier des responsables professionnels, notamment des délégués MSA. Former et accompagner le responsable professionnel dans sa mission est l'affaire de toutes les structures professionnelles agricoles. Il en va de l'avenir de notre agriculture et de nos territoires.

Dans la continuité des actions communes que nous avons menés jusque là, nous nous tenons prêts à relever ses défis aux cotés de la MSA Ile-de-France. Toutefois il convient de garder à l'esprit que la réussite de nos actions passera par la connaissance du terrain, la proximité et la capacité de nos agents et collaborateurs à rester au plus proches des paysans. Le sens du terrain et le bon sens paysan doivent rester au coeur de notre projet commun.

Je tenais à remercier votre Président, Olivier HUE, et son Directeur-général, Laurent PILETTE, pour la qualité des relations que nous entretenons avec la MSA et sur notre capacité à travailler ensemble dans l'intérêt de la profession agricole.

Je veux aussi saluer les actions d'accompagnement et d'écoute auprès des exploitants qui doivent faire face à des difficultés ponctuelles ou structurelles.

Maintenons ensemble le lien historique entre le monde agricole francilien et la caisse de la mutualité sociale agricole.

Merci de votre attention. »

M. le Président remercie **M Cyrille MILARD** et propose d'ouvrir les échanges avec la salle, et donne la parole à M PILETTE.

M PILETTE précise que :

- avant de répondre aux questions écrites qui ont été posées, il propose aux délégués de prendre la parole ;
- comme l'a rappelé Olivier Hue l'assemblée générale doit rester un moment d'échanges privilégié,
- il indique qu'il reviendra ensuite sur les questions écrites.

M le Président donne la parole à **Mme Vanessa POIRET**, Présidente de l'Echelon local du Val-d'Oise Est.

Mme POIRET s'interroge après les différentes interventions, notamment le rapport du directeur général, sur l'importance du renouvellement des générations en agriculture et de l'importance de l'accompagnement des jeunes. Elle souligne l'absence dans le Val-d'Oise de Lycée agricole, de formation de professionnels agricoles, et qu'il y en a peu en IDF (Brie Comte-Robert et Meulan-Les Mureaux principalement). Elle souligne qu'elle a appris qu'il y avait des aides pour le renouvellement des générations mais que ces aides ne concernaient pas les jeunes franciliens qui doivent aller se former en province ; elle ajoute avoir entendu dire qu'il y avait des projets de création d'établissement dans le 95 et souhaite savoir si ces projets avancent et si la MSA serait partenaire du développement de ces projets en faveur des jeunes.

M. le Président remercie Mme POIRET pour sa question et mentionne que dans le 95 il y a un Etablissement des Apprentis d'Auteuil qui se situe à Sanois et qui prépare aux métiers du paysage, et dans lequel la MSA a distribué des paniers solidaires. Il donne la parole au représentant de la DRIAAF pour apporter une première réponse à la question.

M GENDRON, pour la DRIAAF, confirme que l'Etat travaille effectivement dans le Val d'Oise à un projet de nouveau Lycée agricole public en lien avec le projet Agroalim et que le projet avance.

M PILETTE ajoute qu'il est important que la MSA conforte ses liens avec les établissements agricoles qui existent déjà au travers notamment de la prévention des risques professionnels. Plus globalement, il estime aussi important d'accompagner ces jeunes qui s'engagent dans l'agriculture qui, demain, a besoin plus que jamais de compétences. Il rappelle que la démarche des sacs solidaires réalisée en partenariat avec le Crédit Agricole en 2021 a été aussi une occasion d'aller vers plus de 2000 jeunes de lycées agricoles, d'engager un dialogue avec eux à l'issue d'une période difficile qui plus est. Cette action solidaire pour ces jeunes dont on aura besoin, c'est une manière aussi de les préparer et de créer des liens avec la MSA et pourquoi pas de générer des vocations. Il constate que beaucoup de jeunes méconnaissent les fondamentaux de la sécurité sociale.

Il indique qu'il est important qu'on continue à agir en direction des jeunes, à l'image de l'action mentionnée par le Président dans son rapport, prévue à la rentrée portée par la MSA IDF et le Crédit Agricole, avec les OPA qui visera à faire venir les jeunes urbains dans les CFA pour évoquer les métiers de l'agriculture et contribuer à l'attractivité des métiers de l'agriculture face au manque de salariés en agriculture, ce qui est un vrai sujet d'actualité.

M Le Président donne la parole à **M Bruno Denis-Boueyguet** qui a posé la question suivante :

Face au manque de formation de personnels de santé, il estime que la CCMSA a les moyens de discuter avec le ministère de la santé, son ministère de tutelle, afin de voir comment inverser le nombre de personnel soignant, médecins, infirmiers, et autres puisque nous en manquons cruellement.

M. PILETTE répond que la CCMSA n'a malheureusement pas les moyens d'agir directement sur le sujet.

Il souligne que ce manque de professionnels de santé est un vrai sujet, et que l'Ile de France est aussi fortement concernée par ce problème de désertification médicale.

Ce problème de médecins est constaté dans tous les secteurs, y compris en médecine du travail comme il a pu le rappeler dans son intervention. La caisse ne dispose plus que de 5 médecins, avec une moyenne d'âge élevée, sur les 15 qu'elle est censée avoir faute de pouvoir trouver des candidats, ce qui peut menacer l'activité santé au travail, car même si des infirmières du travail ont pu être recrutées (12), elles ne peuvent intervenir que sur délégation d'un médecin.

Il précise qu'il est évident que les problèmes sont encore devant nous dans tous les domaines médicaux et que pour la SST, de nouvelles organisations et modes de fonctionnement devront être à nouveau mis en place. Sur un plan toujours interne, il précise qu'il a également les mêmes problèmes de recrutement concernant le contrôle médical.

Il souligne que les périodes à venir seront encore compliquées malgré la suppression du numérus clausus montrant que cette politique de régulation par le nombre mise en place dans les années 70 a été un échec et qu'il faudra encore attendre les effets de cette suppression.

Il mesure les difficultés rencontrées pour avoir un médecin traitant ou bien encore les délais auxquels sont confrontés chacun pour obtenir des rendez-vous.

Pour autant, il indique que la MSA continuera à agir en lien avec l'ARS et les CPAM sur ces questions en accompagnant y compris certains projets de maisons médicales ou de CPTS par exemples.

M le Président donne la parole à **M Michel BIBERON** délégué Est Seine-et-Marne.

M BIBERON évoque l'agri-bashing auquel les professions agricoles sont confrontées et demande si la MSA a les moyens d'aider les exploitants à la réalisation de prélèvements sur les résidus d'intrants utilisés dans les champs, car des groupuscules réalisent ces prélèvements. Il évoque notamment les actions conduites dans certains départements où des agriculteurs se sont portés volontaires pour réaliser des tests dans leurs urines afin d'identifier si on y trouvait du glyphosate, et demande si de telles actions pourraient avoir lieu en Ile de France.

M le Président rappelle, avant de donner la parole à M Pilette, que la MSA a constitué une cohorte pour suivre les affections liées aux produits phytosanitaires. Il souligne aussi que, les agriculteurs sont de plus en plus seuls sur leurs exploitations, ce qui pose aussi un problème de risque professionnel, et qu'il est aussi important de chercher à y remédier. Il mentionne que Présence Verte, notamment, propose différents dispositifs d'alerte afin d'équiper les travailleurs isolés.

M PILETTE revient sur l'agri-bashing en estimant que l'image des exploitants auprès du grand public n'est pas, pour lui, aussi dégradée, la période COVID ayant mis en lumière l'importance d'une agriculture forte et les enjeux de souveraineté alimentaire. Il insiste sur le fait que notre pays a besoin d'un monde agricole fort, et que par conséquent, il est aussi important de conforter la MSA.

Sur la demande de **M BIBERON**, il avoue ne pas connaître les dépistages auxquels il est fait allusion et rappelle les actions conduites par la MSA au travers de Phyt'attitude en cas de symptômes lors de l'utilisation d'un produit phytosanitaire ou dans le cadre d'AGRICAN avec la constitution d'une cohorte qui étudie le risque de cancer et la mortalité par cause de décès en milieu agricole depuis 2005.

Il estime qu'il peut être aussi intéressant que les échelons locaux puissent se mobiliser sur le terrain, prendre quelques initiatives et que l'on regarde aussi comment les accompagner.

M PILETTE fait une parenthèse et indique que parmi les différentes réflexions en cours, la MSA réfléchit actuellement avec une entreprise agricole et un bailleur social au sujet du logement des saisonniers et des CDI au regard des problèmes de loyers en IDF, sachant que ce sujet complexe est lié à celui de l'emploi.

Il mentionne aussi que la MSA IDF a ouvert récemment à Gentilly un site France services avec un service de premier niveau pour 9 opérateurs publics.

M le Président donne ensuite la parole à **M François GROSJEAN**, Président de l'Echelon 91 Nord, lequel souhaite revenir sur le rapport vie Mutualiste en estimant qu'il y a une difficulté à convaincre des jeunes à devenir délégués, et que le problème est bien antérieur au Covid. Il souhaite qu'un bilan soit fait sur le sujet du renouvellement des délégués.

Mme HEUSELE répond avoir remarqué en début du mandat que des salariés en activité participent à des actions et des réunions Vie Mutualiste mais elle souligne aussi qu'il faut trouver des thèmes pour mobiliser les jeunes.

M PILETTE dit qu'il partage et que là encore, il convient de se réinterroger sur ce qui fait sens pour un délégué. Il constate un phénomène sociétal de repli où donner de son temps n'est pas naturel.

M le Président donne la parole à **M FUMERY** Président de l'association Ville Campagne pour expliquer son action dans les écoles et que le sujet de l'ouverture du monde agricole est important.

M Denis FUMERY explique présider l'association Ville Campagne (qui a aujourd'hui 22 ans), lancée avec la Chambre d'Agriculture et à présent Agriculteurs d'Ile-de-France, et qu'elle intervient dans les écoles, y compris à Paris, pour expliquer les métiers agricoles et peut-être créer des vocations, et qu'elle est aussi relayée par l'association Bienvenue à la Ferme présidée par Pascale Dufour. Il précise que dans ce cas, ce sont les élèves qui se déplacent dans les exploitations. Il explique que la priorité est aux écoles locales, et qu'il est important d'en parler et d'être présent en Ile-de-France avec ses 12 millions d'habitants et encore ses 4000 exploitations.

Une déléguée soulève que les réunions étaient au début à 18h ce qui a permis la participation des salariés mais que les dernières avaient été positionnées à 16h ce qui ne leur permettait pas de participer.

M PILETTE répond que c'est toujours un sujet de trouver la bonne date, la bonne heure pour arriver à toucher un maximum de délégués, et rappelle toute l'importance de leur engagement.

Une dernière question est posée par un délégué, lequel soulève avoir appris a posteriori que ses déclarations de cotisations n'étaient pas bonnes, étaient en décalage, et que trois ans après lui étaient réclamées des petites sommes qui, cumulées avec des intérêts et pénalités pouvaient être importantes, alors même qu'il n'avait pas la possibilité d'être alerté de ces décalages et qu'il était de bonne foi.

M PILETTE répond comprendre cette difficulté et rappelle qu'avec la DSN, la MSA ne fait plus d'appel chiffré, et par conséquent ne calcule plus les cotisations des entreprises, la responsabilité de la déclaration revenant à l'entreprise. Il ajoute que la mise en œuvre de la DSN en 2017 a été compliquée, des campagnes de cotisations manquantes ont du être conduites comme cela a été le cas en matière de prévoyance dernièrement. Il espère que la situation va pouvoir être dorénavant stabilisée, et souligne les actions conduites par la caisse concernant les anomalies DSN (webinaires, rendez-vous DSN proposés aux entreprises), tout en rappelant aussi que la Commission de Recours Amiable peut toujours être saisie.

Puis, **M PILETTE** indique que compte tenu de l'heure, il ne va pas pouvoir répondre aux questions posées par écrit concernant notamment la vaccination, le manque de médecins, la parodontologie, les actions conduites pour lutter contre l'obésité, les traitements des indemnités journalières, et des réponses à ces questions seront données aux délégués qui les ont posées. Il tient donc à s'excuser de ne pas pouvoir y répondre en direct, mais qu'il est aussi important de tenir les horaires de l'AG puisque Thierry MARX, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous ce jour, est arrivé.

Il indique qu'un temps de Tchat pourrait être organisé dans l'année afin de répondre à d'autres questions si besoin.

M. Le Président propose de passer à l'adoption des résolutions.

IX. ADOPTION DE LA RESOLUTION

M. le Président invite M. GRESILLE, 1er Vice Président, à présenter le projet de résolution.

M. GRESILLE en donne lecture :

« Approbation de la gestion du Conseil d'administration

Vu les articles L.723-25, R.723-106 du Code rural,
Vu le rapport général du Conseil d'administration,

L'assemblée générale de la Caisse de MSA Ile de France :

- approuve la gestion du Conseil d'administration,
- approuve, en conséquence, le rapport général présenté par le Conseil d'administration. »

Le Président constate que la résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.

XI. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT HUE

M. le Président clôt cette assemblée générale à 17 h ; il remercie les délégués, la mobilisation des membres du CA et des Présidents d'Echelons, et ouvre la thématique de l'AG sur la solidarité et l'alimentation avec la participation de Thierry Marx, Chef étoilé, comme grand témoin.

Le Secrétaire de séance



L. PILETTE

Le Président



O. HUE